

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 4 décembre 2014

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 17, 18 et 19 novembre 2014

2014 V 288 Vœu relatif à la mise en place d'un groupe de travail chargé d'étudier l'impact de la mise en place de la plateforme numérique dans les bibliothèques municipales auprès des libraires 2014 DAC 1619.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil Municipal,

Considérant le souhait de la Ville de Paris de développer l'offre numérique dans son réseau de bibliothèques en 2015 ;

Considérant que le secteur du livre emploie entre 31200 et 55700 personnes en Ile de France, majoritairement à Paris selon une étude de l'INSEE publiée en mars 2013 ;

Considérant que l'activité des libraires à Paris n'est pas le fruit de grands groupes mais de petites structures plus vulnérables, puisque 98% des librairies de la région Ile de France comptent moins de 20 salariés (dont 48% sans salariés), toujours selon l'étude de l'INSEE parue en mars 2013 et que l'emploi dans les librairies franciliennes a baissé de 1,2% entre 2004 et 2009.

Considérant que le nombre de librairies parisiennes a baissé de 7,6% entre 2007 et 2011 selon la Ville de Paris ;

Considérant le vote de la délibération 2014 DASCO 1002 « Livres jeunesse, manuels et ouvrages scolaires, CD-Roms et DVD pédagogiques, ouvrages spécialisés pour la Ville et le Département de Paris – Marché de fourniture – Modalités de passation et d'attribution » par laquelle la Ville de Paris précise son souhait de faciliter l'accès des marchés publics aux librairies indépendantes, et envisage de l'étendre au renouvellement du marché des livres de bibliothèques ;

Considérant que les libraires indépendants prennent des initiatives visant à s'impliquer dans le développement du livre numérique, comme l'atteste la création, par l'association « Paris Librairies », d'un site internet et d'une application mobile de géolocalisation et de commande en ligne chez les libraires ou

de livres numériques, initiative soutenue par la Ville de Paris, la Région Ile de France et la DRAC Ile de France ;

Sur la proposition de Mme Fadila MEHAL et des élus du groupe UDI-Modem,

Emet le vœu :

Que la Ville de Paris intègre la problématique de l'impact du lancement de la bibliothèque numérique sur l'activité des librairies indépendantes à ses temps d'échange et de discussion avec les libraires parisiens.

Que soit envisagée une collaboration avec les librairies indépendantes parisiennes dans la mise en œuvre de cette bibliothèque numérique.